

Séance du 17 janvier 2017

L'an deux mil dix-sept et le 17 janvier à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Gilles BOUJU, Maire**.

Nombre de Membres :

Afférent au Conseil Municipal : 15

En Exercice : 15

Présents : 13

Date de Convocation : 12 janvier 2017

Date d’Affichage : 23 janvier 2017

Présents : MM. Gilles BOUJU - Sandrine AUBRIT-REAUD – Guénaël DEBORDES - Alain BEAUBEAU– Jérôme PEITI - Sébastien GOIGNARD - Véronique GRELLIER – Aurélie FONTENEAU – Natacha GUERINEAU - Catherine PEROTTEAU – Jean-Luc JONQUET - David BERTAUD– Magalie DUTEAU

Absents : Marie PEROTTEAU - David TALON -

Madame Sandrine AUBRIT-REAUD est nommée secrétaire de séance.

DCM 2017-01 : Avenant à la convention de formation et d’assistance du personnel à l’utilisation d’un site informatique.

Le conseil d’administration du centre de gestion a décidé de réévaluer les tarifs applicables aux prestations assurées par le service informatique à compter du 1^{er} janvier 2017, à savoir :

- La redevance annuelle subit une augmentation de 3 %,
- Le taux horaire servant au calcul des tarifs de formation, d’intervention sur site et de poste passe de 35 € à 36 €,
- Une participation forfaitaire de 26.75 € est instituée par technicien et par déplacement pour les interventions sur site, hormis pour l’aide à la paie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer l’avenant à la convention de formation du personnel à l’utilisation d’un site informatique

DCM 2017-02 : Rétrocession mobilier salle des fêtes

Suite au renouvellement du mobilier de la salle des fêtes, Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer sur devenir des anciennes tables et chaises utilisées.

Après discussion, le conseil décide :

- de conserver une centaine de chaises pour les manifestations publiques qui pourraient avoir lieu en extérieur (14 juillet...)
- de proposer à la population le rachat du mobilier restant au tarif suivant :
 - ✓ 10 € la table ou le plateau rallonge
 - ✓ 2 € la chaise

DCM 2017-03: Modification de la réglementation sur voirie communale

Monsieur le Maire fait part au conseil des infractions régulièrement constatées au niveau de la route des Orelles par des automobilistes empruntant la voie communale en sens interdit.

Après discussion, le Conseil décide de repousser jusqu’au chemin de remembrement le panneau sens interdit. Le conseil charge le Maire de prendre l’arrêté en ce sens.

Questions diverses

Organisation du 14 juillet : Le repas se fera à nouveau le midi et sera suivi de jeux dans l'après-midi. Sollicitation des associations pour la préparation d'en-cas le soir.

Dépôt et vente de pains : M PAILLAT va mettre en place à compter du printemps une vente de pain ambulante 5 jours par semaine sur la place de la Mairie

Défrichage d'un chemin : La municipalité va renouveler l'initiative menée l'an passée pour le défrichage d'un nouveau chemin par des bénévoles courant février - cette année celui reliant le Vieux Bégrolles et le chemin des Ardennes.

Discussion sur l'aménagement de la RD129 suite à la réunion publique, les 2 points portant contestation (le pont et la place de la Mairie) vont faire l'objet de matérialisation d'aménagement sur le terrain pour mieux estimer l'impact que pourraient avoir ces changements.

N'ayant plus rien à délibérer, la séance est levée à 22 heures 45.

Gilles BOUJU

Sandrine AUBRIT-REAUD

Guénaël DEBORDES

Alain BEAUBEAU

Jérôme PEITI

Sébastien GOIGNARD

Véronique GRELLIER

Aurélie FONTENEAU

Natacha GUERINEAU

Catherine PEROTTEAU

Jean-Luc JONQUET

David BERTAUD

Magalie DUTEAU